

Correction DS sur le chapitre : Comment analyser la structure sociale ?

II Définissez les termes suivants : (2 points)

- **Inégalité** : Différence pour laquelle il est possible d'établir une hiérarchie des positions sociales c'est-à-dire qu'une inégalité avantage les uns et désavantage les autres. Une inégalité peut être économique (revenu, patrimoine) ou sociale (réussite scolaire, santé...).
- **Catégorie socioprofessionnelle** : Regroupement d'individus étant socialement homogènes (comportements sociaux proches). Une catégorie socioprofessionnelle regroupe des individus par profession mais aussi par niveau de qualification et niveau hiérarchique, par secteur d'activité, par statut (actif/ inactif ou salarié/ indépendant).

III Mobilisation de connaissances

A) Pour avoir la TOTALITE des points, il fallait bien penser à COMPARER point par point les deux analyses tout en rédigeant votre réponse !

K. Marx	M. Weber
Approche unidimensionnelle dans laquelle la stratification sociale ne repose que sur une stratification en classes sociales	Approche multidimensionnelle dans laquelle la stratification sociale repose sur 3 dimensions : économique avec les classes sociales (selon le critère de la capacité d'accès à la consommation), sociale avec les groupes de statut (selon le prestige social), et politique avec les partis politiques (selon l'accès aux décisions et à la participation politique).
La classe sociale se définit par le critère économique inhérent « à la place dans le rapport de p° » à savoir détenir les moyens de p° (bourgeoisie) ou ne détenir que sa seule force de travail (prolétariat).	La classe sociale se définit par le critère économique à savoir « la chance d'accéder aux biens ».
Les classes sociales sont dotées d'une conscience de classe (classe pour soi) ce qui mène inéluctablement aux conflits.	Les classes sociales ne sont pas dotées de conscience de classe de ce fait le conflit est rare.
Approche réaliste de la stratification sociale c'ad que Marx décrit, à travers les classes sociales, sa conception de la société.	Approche nominaliste c'ad que pour Weber, les classes sociales ne sont qu'un outils d'analyse en science sociale, elles n'ont pas d'existence réelle.

B) Accroche (0,5 point) + définition classe sociale (0,5 pt) + explication concept stratification sociale (0,5 pt) + référence aux inégalités en lien avec la dynamique de la structuration (0,5 pt) + problématique (0,5 pt) + plan en oui/ mais (0,5 pt).

C) La multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles met en évidence que la stratification sociale en classes est dépassée : il s'agit alors de mettre en évidence l'existence d'inégalités reposant sur des critères comme le STATUT PROFESSIONNEL (les PCS) ou le SEXE, L'ÂGE...

Exemple : Inégale réussite au bac selon l'origine sociale/ le statut professionnel des parents

Exemple : inégalité salariale entre les hommes et les femmes...

D) Complétez la grille à l'aide des indications fournies

Grid 1 contains 12 numbered starting points for words:

- 1: S T A T I O N
- 2: M O Y E N S
- 3: P A T R I M O I N E
- 4: C L A S S E S
- 5: T R A V A I L
- 6: G I N I
- 7: S I T U A T I O N
- 8: B A I S S E
- 9: C O N S C I E N C E
- 10: H I E R A R C H I Q U E
- 11: P R O L É T A R I A T
- 12: B A I S S E

Grid 2 contains 12 numbered starting points for words:

- 1: C
- 2: P A T R I M O I N E
- 3: H I
- 4: T R A V A I L
- 5: B A I S S E
- 6: M O Y E N S
- 7: B I S S E C T R I C E
- 8: G I N I
- 9: S
- 10: Q U A R T I L E S
- 11: S I T U A T I O N
- 12: C U M U L A T I V E S

III] Étude de documents

Document 1 :

Présentation du document (1 pt) : Courbes d'évolution/ Parts en % des revenus salariaux nets de D10 (les 10% de la population les plus riches) et C100 (les 1% de la population les plus riches) dans le total des revenus salariaux/de 1998 à 2005/ France/ selon le CAE 2009.

Réponse à la question (3 pts) :

- Définition des inégalités (0,5 pt)
- Constats : de 1998 à 2005, les revenus salariaux des 10% les plus riches occupent une place de plus en plus forte dans les revenus salariaux totaux (constat sur 0,75 pt) sachant que parmi eux les 1% les plus riches voient leur part augmenter plus fortement.
- Lecture pertinente des données (lecture sur 1 pt) : Les 10% les plus riches de la population se partageaient 27% des revenus salariaux totaux en 1998 contre 28% en 2005 (soit une hausse de 1 point) ce qui signifie que la part des 90% restants de la population baisse.
- Conclusion : les 10% les plus riches (et surtout les 1% les plus riches) voient leur part augmenter dans la répartition des salaires ce qui signifie que les inégalités de revenus augmentent à nouveau en France sur cette période. (conclusion sur 0,75 pt)

Document 2 :

Présentation du document (1 pt) : Tableau à double entrées/ distribution des revenus salariaux PAR sexe et PCS en € courants selon les déciles/ pour 2011 en France / selon l'INSEE 2016.

Réponse à la question (3 pts) :

- Les inégalités de salaires sont plus fortes chez les femmes que chez les hommes : en effet le salaire minimum des 10% des femmes les plus riches est 16,1 fois plus grand que le salaire maximum des femmes les plus pauvres alors que chez les hommes, les salariés les plus riches ne « gagnent que » 13,5 fois plus que les plus pauvres. (Constat + lecture des données sur 1 point)
- Toutefois on note aussi (mais de façon moins explicite du fait de l'absence du coefficient multiplicateur dans le document) des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes. En effet, les hommes gagnent en moyenne 22550€ en 2011 en France contre 16720€ pour les femmes soit plus de 6000€ d'écart. (Constat + lecture des données sur 0,5 point)
- Les inégalités de salaires sont plus fortes chez les employés (et dans une moindre mesure chez les ouvriers) que chez les cadres et les professions intermédiaires./ Il s'agit d'inégalités INTRACATEGORIELLES : Chez les employés on remarque que les 10% les plus riches gagnent au minimum 16,2 fois plus que les employés (10%) les plus pauvres alors que chez les cadres par exemple les 10% les plus riches ne « gagnent que » 5,9 fois plus que les 10% les plus pauvres. (Constat + lecture des données sur 1 point).
- Toutefois le document permet aussi de vérifier une inégalité salariale entre PCS puisque les cadres gagnent 3 fois plus environ que les employés. En moyenne un cadre touche un salaire de 39190€ en 2011 en France contre 13290€ pour un employé. (Constat + lecture des données sur 0,5 point).
-